

PENSEZ À LA SÉCURITÉ AVANT DE STATIONNER



Chariots de levage industriels

[Chariots élévateurs à fourche]

- 217** [1] Le conducteur d'un chariot de levage industriel NE DOIT PAS laisser le chariot sans surveillance, sauf s'il
- a) arrête le moteur,
 - b) met les freins,
 - c) stationne sur une surface plate, et
 - d) abaisse le mécanisme de levage de manière à ce que l'extrémité supérieure de la fourche touche le sol.

Toutes les procédures de sécurité figurent dans l'application mobile de Travail sécuritaire NB du Guide de SST et sont accessibles à partir de votre téléphone intelligent. Téléchargez l'application dès aujourd'hui. Vous pourrez faire de la sécurité une priorité en ayant d'importants renseignements toujours à la portée de la main.